

Avis voté en plénière du 14 octobre 2015

# Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe de l'agriculture a tout particulièrement apprécié l'angle choisi pour traiter le sujet et qui a déterminé l'ensemble des développements. La France doit avoir une ambition portuaire pour ne pas être tributaire d'autres pays. Le Brésil, par exemple, sait investir dans des installations *offshore* et a également développé des coopérations avec Cuba pour accueillir les porte-containers nouvelle génération à grand tirant d'eau.

L'avis insiste sur ces « leviers de croissance » que sont les ports ultramarins pour les territoires d'outre-mer. Dans le secteur agricole, la réussite du commerce de nos productions – la banane par exemple - passe en partie par la bonne organisation des établissements portuaires. Les quantités exportées en direction de la France et de l'Europe sont particulièrement importantes. Plus l'on renforcera l'efficacité, la productivité et la fiabilité des ports et plus l'on renforcera la dynamique économique des territoires. Les mesures relatives aux traitements sanitaires des conteneurs chargés de fruits et légumes notamment, vont également dans ce sens. La pertinence des contrôles des conteneurs est un élément de la fiabilité de nos installations.

Toutes les mesures qui permettront de moderniser les installations, de rationaliser la gouvernance ou encore de renforcer la compétence des personnels iront dans le bon sens ; le groupe de l'agriculture approuve les propositions présentées dans le texte à ce sujet.

Il est toutefois un point qui a appelé notre vigilance : l'agrandissement des capacités foncières des ports. La gestion du foncier est particulièrement délicate en outre-mer, cette ressource y est rare et précieuse. Il est fondamental que son partage soit conçu avec l'ensemble des acteurs.

Le groupe a également été sensible aux développements consacrés à la coopération interrégionale. Nous croyons qu'une dynamique commune régionale, notamment en termes de trafic, peut être déterminante pour l'économie locale et plus particulièrement, pour les secteurs de production agricole. Nous soutenons donc les propositions relatives au renforcement de la coopération interrégionale.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.